

Coût des licences 2018 / 2019

Catégories	Année de naissance	Type de Licence	Prix de la licence	
			Avant le 08/10/18	A partir du 08/10/18
Eveil athlétique	2011/2010	Athlé Découverte	80 euros	90 euros
Poussin	2009/2008	Athlé Découverte	80 euros	90 euros
Benjamin	2007/2006	Athlé Compétition	80 euros	90 euros
Minime	2005/2004	Athlé Compétition	80 euros	90 euros
Cadet	2003/2002	Athlé Compétition	80 euros	90 euros
Junior	2001/2000	Athlé Compétition	80 euros	90 euros
Espoir	1999/1998/1997	Athlé Compétition	80 euros	90 euros
Senior/vétérans	1996 et avant	Athlé Running	90 euros	100 euros
Senior/vétérans	1996 et avant	Athlé Compétition	90 euros	100 euros

- **Réduction pour les licences multiples** : - 5 euros par licencié supplémentaire dans une même famille.

- **Opération Coupons Sport** : Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite faciliter l'accès des jeunes aux clubs sportifs, en proposant des « Coupons sport » d'une valeur de 20€. Pour y avoir droit, il faut être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), et correspondre aux critères d'âge qui seront précisés courant septembre sur le site www.ille-et-vilaine.fr.

Quelle licence choisir chez les adultes ?

Pour les adultes Séniors et Vétérans (coureurs et/ou marcheurs) :

Selon le type de pratique souhaitée :

- Pour pouvoir pratiquer tout type de compétition, y compris en championnat FFA (sur piste, sur route, cross-country, trail, course nature, marche nordique) : **licence athlé Compétition**.
- Pour pouvoir pratiquer les courses hors stade HORS CHAMPIONNAT, et/ou pour pratiquer les compétitions de marche nordique : **licence athlé Running**

Pour info :

A Janzé athlé, toutes les licences adultes sont au même tarif. Mais le club reverse la majorité de la licence « compétition » aux structures fédérale, régionale et départementale (il ne reste qu'une quinzaine d'euros au club). Pour la licence « running », en revanche, le club conserve une plus grosse part pour son fonctionnement propre (environ 45 euros par licence).

En prenant une licence athlé Compétition, l'athlète s'engage à représenter le club sur au moins 2 championnats FFA (cross, interclubs, championnats départementaux sur piste, courses à label).

En prenant une licence athlé Running, l'athlète participe à la vie du club, permettant l'organisation d'activités club (courses de cohésion, sorties spécifiques, déplacements club...).

Horaires des entraînements 2018 / 2019

Date du 1^{er} entraînement (enfants) : samedi 22 septembre 2018

Eveils athlétiques et poussins :	<ul style="list-style-type: none"> Samedi de 11h00 à 12h30, au stade (de septembre à fin octobre, et à partir de début avril) ou à la salle n°1 (de novembre à fin mars).
Benjamins :	<ul style="list-style-type: none"> Samedi de 10h à 12h, au stade. Lundi soir de 17h30 à 19h00, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports. Mercredi, 15h à 16h30, au stade avec l'entraîneur et les jeunes de l'US Bain.
Jeunes à partir de minimes :	<ul style="list-style-type: none"> Samedi de 10h à 12h, au stade. Mercredi de 16h30 à 18h, au stade avec l'entraîneur et les jeunes de Bain de Bretagne (pour les minimes). Mercredi de 19h à 20h30, au stade avec Fabien l'entraîneur de l'Office des sports (pour minimes 2^{ème} année, cadets, juniors du groupe « sprint, sauts, lancers »). Mardi soir et/ou jeudi soir, 19h à 20h30 au stade (pour le groupe 1/2 fond).
Coureurs :	<ul style="list-style-type: none"> Mardi soir au stade (<i>ou – sous réserve – à la salle n°1 pendant les horaires d'hiver</i>), de 19h00 à 20h30 – entraînement course ou préparation Physique Généralisée (PPG). Jeudi au stade de 19h00 à 20h30. Dimanche au stade à 9h45 : sortie sur route et/ou chemin
Marcheurs nordiques :	<ul style="list-style-type: none"> Mardi soir de 19h00 à 20h30, rdv au stade. Jeudi soir de 19h00 à 20h30, rdv au stade. Vendredi de 14h à 15h30, rdv au stade. Dimanche matin à 8h45 ou 9h, selon le circuit.

En dehors de ces créneaux horaires, il y a également possibilité de s'entraîner avec le club de Cesson-Sévigné. Se renseigner auprès des encadrants.

Dossier d'inscription

Les documents d'inscription sont disponibles sur le site internet du club : www.janze-athletisme.fr, dans la rubrique « Le club ».

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Le **bulletin d'adhésion** complété
- Un **certificat médical** type, de moins de 6 mois autorisant la pratique du **sport en compétition**, ou bien, pour les renouvellements, le remplissage du questionnaire de santé qui vous a été envoyé par la FFA.
- Une **photocopie de la carte d'identité** (pour les nouveaux licenciés uniquement)
- Le document d'**autorisation parentale** (pour les athlètes mineurs uniquement)
- Le **règlement** de la licence (par chèque, espèces ou exceptionnellement chèques vacances).

Que doit-on apporter pour l'entraînement ?

La tenue :

- Une paire de chaussures adaptée à la pratique de l'athlétisme (type running). Pour les entraînements en salle, prévoir une paire de chaussures qui ne sera enfilée qu'à l'intérieur.
- Un short (ou collant de course, ou pantalon de sport) et un tee-shirt (ou haut de survêtement).

Ne pas oublier non plus :

- La bouteille d'eau ou gourde au nom de l'enfant (même l'hiver !).
- Selon la météo, prévoir également un vêtement de pluie, ou au contraire une casquette.

